

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/10/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/10/2017

Délibération n° D-2017-392

**Pass'Sports Séniors Actifs - Convention de prestation de
service**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Animation de la Cité

Pass'Sports Séniors Actifs - Convention de prestation de service

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La promotion de l'activité physique est une priorité inscrite explicitement dans les politiques de santé publique.

La Ville de Niort en partenariat avec le Centre local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) et les clubs sportifs propose de reconduire pour la rentrée sportive 2017/2018 le Pass' Sports Séniors Actifs réservé aux personnes de plus de 60 ans.

Ce dispositif a pour objectif de :

- promouvoir l'activité physique adaptée auprès des seniors ;
- sensibiliser les seniors au bienfait de l'activité physique sur la santé ;
- inciter les seniors à pratiquer une activité physique ;
- rompre l'isolement et favoriser le lien social.

Ce projet est mis en place en partenariat avec les clubs sportifs qui accueillent les seniors lors de séances adaptées et dans un climat de convivialité, il s'agit des associations sportives suivantes :

- Cercle d'Escrime Du Guesclin ;
- S.A. Souché Niort et Marais ;
- S.A. Souché TOP Tennis;
- Ecole Niortaise de Taekwondo ;
- Vent d'Ouest ;
- Archers Niortais ;
- Union des Gymnastes Niortais ;
- Niort Aviron Club ;
- Amicale Sportive Niortaise Basket ;
- Entente Niortaise des Clubs de Pétanque ;
- S.A. Souché Un Pas de Plus ;
- Ecole de tennis de Niort ;
- Vertiges.

Les personnes s'inscrivent au CLIC en présentant un certificat de non contre-indication à la pratique d'une activité physique, en choisissant une ou deux activités et en réglant leur adhésion.

Un Pass'Sports leur est remis et ces personnes peuvent alors se présenter auprès du club où l'activité leur sera présentée.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- voter un tarif Pass'Sports Séniors Actifs de 60,00 €, par activité pour l'année sportive 2017/2018 comprenant l'adhésion et l'assurance aux activités ;

- approuver la convention cadre de prestation de service à souscrire avec les associations sportives intervenant dans le cadre du Pass'Sports Séniors Actifs 2017/2018 ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention de prestation de service avec les associations sportives et à verser aux associations 50,00 € par seniors inscrit dans le dispositif pour l'encadrement de l'activité sportive effectuée au cours de la saison sportive 2017/2018.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN